

par la même pensée, il affecte aux *Bains publics* une prestation de 3,000,000 de livres d'huile, en grande partie fournies par l'Afrique. Le baigneur, dorénavant, recevra *gratis* dans les Thermes, l'approvisionnement nécessaire pour les onctions et massages : on sait quelle était, dans la diététique des anciens, l'importance des bains et des soins analogues ; et la mesure prise par César répondait aux besoins de la propreté et de l'hygiène publique. Mais ce n'était là qu'un premier pas de fait dans la voie des transformations complètes qu'il avait conçues. Déjà se préparaient les plans d'une nouvelle Curie, d'un nouveau et splendide *portique*, d'un théâtre rivalisant avec celui de Pompée, d'une bibliothèque publique grecque et latine, à l'instar de celle naguère détruite à Alexandrie, et la première de son genre à Rome¹ ; enfin d'un temple de Mars, qui, par sa richesse et sa magnificence, devait surpasser tous les temples d'autrefois. Conception plus originale encore, César voulut changer tout le cours inférieur du Tibre, à partir du *Ponte Molle* actuel². Alors le fleuve ne fut plus descendu vers Ostie, en séparant le *Champ Vatican* du *Champ de Mars* : mais passant derrière le Champ de Mars et le Janicule, il aurait gagné par les marais Pontins le havre de Terracine. Ce dessein gigantesque eût d'un coup procuré à la ville, extrêmement resserrée de ce côté, la libre disposition de grands terrains à bâtir : César, en effet, rejetant le Vatican sur la rive gauche, y installait le Champ de Mars, et livrait l'emplacement actuel à la construction publique et privée : en même temps, il des-

46 av. J.-C.

inauguré le dernier jour du quadruple triomphe, en septembre 708. (Dio, 43, 24, — VI. kalend. oct. *Veneri Genetrici in foro Cæsaris*. V. kalend. *Pincian*. *Orelli Inscr.* 2. 399.)

¹ [Assemblée par les soins d'Asinius Pollio (Suet. *Cæs.* 44. Plin. *H. nat.* 7, 31).]

² [« Mais, par occasion, voici ce que Capiton raconte des agrandissements de la ville. On veut amener le Tibre du pont Milvius à la colline Vaticane, puis faire de tout ce terrain un champ de « Mars. » Cic. *ad Att.* 13, 33.]

séchant les marais Pontins, assainissait toute la côte latine, et donnait à Rome un bon port de mer qui lui avait toujours manqué. C'était s'en prendre aux vallées et aux montagnes : le nouvel empereur ne reculait pas dans la lutte même avec la nature¹.

Néanmoins, si la capitale, à tous les arrangements nouveaux, gagnait en commodité et en beauté, elle y perdait pour toujours, nous l'avons dit, son ancienne suprématie politique. Avec le temps, la concentration de l'État romain dans Rome était devenue tous les jours chose plus funeste et contre nature : un dogme le voulait, dogme entièrement lié avec la république, et qui ne pouvait périr qu'avec elle. Pour la première fois, il est totalement écarté, sauf toutefois dans quelques-unes de ses fonctions légales. Dorénavant, le régime politique de la capitale est placé sur la même ligne que celui des autres municipalités. Prouvons-le d'un mot. César, ici comme partout, en même temps qu'il ordonne et réglemente les choses, prend soin aussi de leur donner leur nom officiel : or, sa Loi municipale italique, à dessein assurément, dispose à la fois et pour Rome et pour les autres cités². On peut ajouter aussi que Rome, en tant que capitale, n'ayant plus la capacité de la vie communale, prendra place à l'avenir, sous ce rapport, derrière les autres municipalités de l'empire. La Rome républicaine avait été un antre de brigands : elle fut aussi une cité. La Rome de la monarchie, tout en se parant des magnificences des trois continents, toute éclatante qu'elle est d'or et de marbre, n'était déjà plus autre chose qu'une résidence royale avec son hôpital des pauvres, c'est à savoir un mal nécessaire dans l'État.

Tandis qu'au sein de la capitale impériale, l'œuvre administrative de César se bornait à la publication d'un simple code de police, et à la suppression des plus pal-

L'Italie.

¹ [Suet. *Cæs.* 44. Plut. *Cæs.* 58. Dio, 44, 5.]

² [V. la loi *J. municipalis*, à l'appendice.]

Économie
rurale.

pables abus, il avait à remplir en Italie, mission bien autrement difficile, la restauration de l'ordre économique. Là, deux vices principaux appelaient son attention, deux vices d'où découlaient à l'infini les autres, la disparition de la classe agricole, l'accroissement contre nature de la population commerçante. L'état agronomique de l'Italie, le lecteur le connaît et ne l'a pu oublier. Quelques efforts qu'on eût fait pour parer à l'évanouissement de la petite propriété, il n'était presque plus un seul coin de l'Italie propre (j'en excepte toutefois les vallées de l'Apennin et des Abruzzes), où la culture des terres se fit encore par la main du libre paysan. En ce qui touche l'économie rurale, nous ne signalerons pas d'essentielle différence entre le régime du temps de Caton (IV, pp. 91-402, pp. 444 et s.) et celui que Varron nous fait connaître¹; si ce n'est qu'au temps de Varron, les habitudes de la vie campagnarde portent la trace envahissante, en bien comme en mal, des mœurs de la grande ville romaine. « Jadis, dit Varron, la » grange était plus grande que l'habitation du maître : » aujourd'hui, c'est le contraire, le plus souvent. » Dans les champs de Tusculum et de Tibur, sur les côtes de Terracine et de Baia, là où avaient semé et récolté les vieux paysans latins et italiques, s'élèvent brillantes et improductives les *villas* des grands de Rome. Il faut l'espace d'une ville entière pour beaucoup de ces villas, avec leurs dépendances et jardins, leurs aqueducs, leurs viviers d'eau douce et d'eau salée, où l'on élève et l'on apprivoise les poissons de la mer et des rivières, avec leurs escargotières [*cochlearium*] et *parcs à loirs* [*glirarium*], leurs garennes à lièvres et lapins, leurs réserves pour les cerfs, chevreuils et sangliers, et leurs volières [*aviaria, ornithones*], où l'on nourrit jusqu'à des paons et des grues. Encore le luxe des grandes villes enrichit-il de nombreux travailleurs : il nourrit plus de pauvres que ne le fait la

¹ [*De re rustica*, libri III.]

charité, avec son tribut d'aumônes. Les volières et les piscines des riches étaient de fort coûteuses fantaisies. Au dehors comme au dedans, la *villa* avait pris des proportions telles, qu'on estimait tel *colombier* à 400,000 HS (7,600 *thal.* = 24,500 fr.) au moins; que l'engraissement des animaux était passé à l'état de science; que le fumier des volières entraînait en compte dans les produits ruraux; qu'un seul marchand d'oiseaux put un jour livrer à la fois 5,000 grives vivantes (on en pratiquait aussi l'élevage), à 3 deniers (24 *silbergros*, = environ 2 fr. 20 c.) la pièce; qu'un poissonnier put livrer jusqu'à 2,000 murènes en une fois; et qu'enfin on tira 40,000 HS (3,050 *thal.* = 44,444 fr. 50 c.) de la vente du poisson des viviers de Lucius Lucullus, à la mort de celui-ci. Certes, en de telles occurrences, il était facile à l'homme d'affaires intelligent de réaliser de gros bénéfices sur une mise de fonds relativement mince. Aux environs de Faléries, on cite tel petit éleveur d'abeilles, propriétaire d'un jardinet et de plates-bandes de thym, de moins d'un arpent, qui se faisait un revenu annuel en miel d'au moins 40,000 HS (760 *thal.* = 2,850 fr.) C'était à qui aurait les plus beaux fruits : si bien que souvent dans les villas élégantes, le *fructuarium*, avec ses tablettes de marbre, servait de salle à manger : le maître y étala plus d'une fois, comme produits de son cru, des fruits achetés au dehors. A cette époque, on planta les cerisiers venus d'Asie-Mineure : les vergers d'Italie se parèrent de bon nombre d'autres arbres à fruit exotiques. Les potagers, les parterres de roses et de violettes du Latium et de la Campanie étaient d'un grand rapport; et le « marché friand » (*forum cupedinis*¹), près de la *voie sacrée*, où se vendaient les fruits, le miel et les couronnes de fleurs, avait son importance dans la vie des citadins de Rome. En somme, et telle qu'elle se comportait, l'économie rurale, adonnée au régime plan-

¹ [Varr. *de ling.* l. 5, 32, 41.]

teur, avait atteint un degré de développement difficile à dépasser. Le val de Réaté, les alentours du lac Fucin, les régions du Liris et du Volturne, toute l'Italie moyenne enfin étalaient à l'envi les plus florissantes cultures : d'intelligents propriétaires y pratiquaient même certaines industries compatibles avec le régime rural à bras d'esclaves : auberges, tissages, tuileries, s'élevaient non loin des villas, pour peu que le lieu fût propice. Les producteurs italiens, en vin et en huile plus particulièrement, non contents d'approvisionner les marchés de la Péninsule, se livraient en outre à un grand trafic d'exportation au-delà des murs sur ces deux articles. Dans un traité précis et spécial de l'agriculture du temps ¹, l'auteur compare l'Italie à un grand verger. Lisez chez un poète contemporain ² la description complaisante des beautés de sa patrie : vous n'y voyez que prairies bien arrosées, champs de blé fertiles, et joyeux vignobles enveloppés des lignes sombres de l'olivier : là, sa villa, joyau de la contrée, souriante et gracieuse sous sa parure variée, s'entoure des plus délicieux jardins, et se cache derrière une ceinture d'arbres aux fruits nourrissants. Cette peinture, image fidèle de la nature que le poète avait sous les yeux, nous reporte en plein milieu des plus florissantes parties de la Toscane actuelle et de la *Terre de labour*. A vrai dire, le régime pastoral qui, par les causes précédemment déduites, gagnait chaque jour dans l'Italie du sud et du sud-est, ce régime, à tous égards, était un pas rétrograde ; il n'en participait pas moins au mouvement général de l'économie rurale. On poursuivait à grands frais l'amélioration des races : tel âne réservé à la reproduction se payait jusqu'à 60,000, 100,000 et 100,000 HS (4,600 *thal.* = 46,250 fr. : 7,570 *thal.* = 28,487 fr. 50 c. : 30,000 *thal.* = 112,500 fr.). En résumé, l'agriculture italique

¹ [Varron, de *r. rust.*]

² [Catulle, *passim.*]

bien conduite, à une époque où tout lui profitait, progrès général intellectuel et ampleur des capitaux, arrivait à des résultats bien autrement brillants qu'au temps de l'antique régime rural : elle débordait même au-delà des frontières de la Péninsule, l'agronome italien s'en allant jusque dans les provinces, exploiter de vastes parcours avec son bétail nomade, ou les mettre en champs de céréales.

Bâti sur les ruines de la petite culture, le système grand-domanier avait démesurément, et contre toutes les saines lois, prospéré : par suite, à côté de lui, le régime de l'argent s'était développé d'une façon inouïe. Le trafiquant italien rivalisant d'efforts avec le juif, avait inondé les provinces et les États clients : puis, bientôt, tout le capital avait reflué. Après tout ce que nous venons de dire, un seul fait suffira pour caractériser la situation : sur le marché de Rome, le taux régulier de l'intérêt de l'argent était tombé à 6 pour 0/0 l'an, c'est-à-dire à la moitié du cours moyen dans toute l'antiquité.

Dès qu'ils avaient pour assiette unique le capital et la spéculation, l'agriculture et l'économie mercantile ne pouvaient qu'aboutir aux plus funestes inégalités dans la distribution des fortunes. Durant cette dernière époque de la République, Rome réalise l'image d'une société composée de millionnaires et de mendiants ; et jamais système peut-être ne mérita mieux l'accusation banale dont il a été fait abus tant de fois : jamais, ne se vit mieux en relief ce caractère dominant de l'État à esclave, l'homme riche, qui vit de la sueur de ceux dont il est le maître, nécessairement et toujours personne respectable ; le pauvre, qui vit du travail de ses mains, nécessairement personne vile dans tous les rapports de la vie publique et privée. Il y a là comme une loi fondamentale qui s'affirme avec une impitoyable et incontestable sûreté ¹. De classe moyenne, dans

Économie
des capitaux.

Maux sociaux.

¹ Quoi de plus frappant que les distinctions posées par Cicéron lui-même, en son traité du *Devoir (de offic. 1, 42)* : « Parmi les

le sens actuel du mot, Rome n'en a point, c'est le cas ordinaire dans toute société qui se fonde et s'achève avec l'institution servile : l'ordre moyen, pour les Romains, et non sans quelque apparence de vérité, ce sont les riches négociants, les riches propriétaires qui, soit manque de culture, soit culture suffisante, savent se renfermer dans leur sphère, et se tiennent éloignés des affaires publiques. Chez les premiers, j'en conviens, bon nombre d'affranchis ou de parvenus s'abandonnaient au vertige et voulaient

« professions et les manières de faire fortune, voici celles qui généralement sont tenues pour libérales, et celles qui sont viles. Et « d'abord on méprise tous les gains encourageant la haine des tiers, les gains des receveurs de péage, ou des prêteurs à usure. « Illibéraux et vils sont les gains des mercenaires, et de quiconque « on achète le bras et non l'art : le salaire ici n'est que la rétribution de la servitude. Il faut tenir pour vils ceux qui ne trafiquent « avec les marchands que pour aussitôt revendre : ils ne peuvent « faire de profits qu'à force de mentir : or, quoi de plus honteux que « l'imposture? Tout artisan fait œuvre vile : quoi de commun entre « l'atelier et l'homme bien né? Encore moins faut-il prêter estime « à ces métiers qui pourvoient à nos besoins matériels : *pêcheurs*, « *poissonniers*, *bouchers*, *oiseleurs*, *charcutiers*, *cuisiniers*! (*Celarii*, « *lanii*, *coqui*, *factores*, *piscatores*, *aucupes*), comme dit Térence « [*Eun.* 2, 3, 257.]. Ajoutez-y les *parfumeurs*, les *baladins*, et tous « les *teneurs de maisons de jeu*. Quant à ces arts qui supposent « plus de savoir, ou dont l'utilité n'est point à dédaigner, la *médecine*, « *l'architecture*, sciences qui touchent aux choses honnêtes, « ils siéent aux hommes dont la condition ne jure point avec eux. « Tout petit commerce est chose de bas étage : si le trafic est grand « et copieux, s'il importe de tous pays, s'il écoule les denrées par « masses et loyalement, il convient de n'en plus trop faire fi. Que « si même le marchand rassasié de gains, ou plutôt simplement « satisfait, de même que souvent de la pleine mer il a mis le cap « sur le port, quitte cette fois le port et se retire dans ses champs « et ses domaines, il a certes droit à tous nos éloges. Mais de tous « les moyens d'acquérir, *l'agriculture* à mon sens est le meilleur, « le plus fécond, le plus doux, le plus digne de l'homme libre! »... Ainsi *l'honnête homme*, à tout prendre, c'est le propriétaire foncier : le commerce n'est toléré que comme moyen d'arriver au but final, la science n'est qu'un métier à laisser aux Grecs, ou aux Romains de condition médiocre : ceux-ci par elle achètent jusqu'à un certain point leur admission dans les cercles de la haute société. Ne trouve-t-on pas là tout entière l'aristocratie du *colon-planteur*, avec une teinte marquée d'esprit mercantile, sous le vernis léger d'une culture générale?

jouer à l'homme de bon ton : les sages et les modestes étaient rares. Citons néanmoins un type célèbre, dont le nom revient dans tous les écrits du temps, *Titus Pomponius Atticus*. Enrichi par les immenses domaines qu'il faisait valoir en Italie et en Epire, par un négoce d'argent qui allait se ramifiant dans toute l'Italie et la Grèce, en Macédoine et jusqu'en Asie-Mineure, il accumula d'énormes biens, tout en restant spéculateur comme devant. Jamais il ne se laissa tenter par la vie publique : il ne fut ni fonctionnaire ni même banquier du fisc. Aussi loin des Harpignons avides que des luxueux et sensuels débauchés d'alors (il consacrait 100 sesterces (7 *thal.* 1/2. = 26 fr. 80 c.) par jour à la dépense de sa table), il se fit une existence facile et commode, goûtant tour à tour les plaisirs de la ville et de la campagne, en commerce de bel esprit avec le meilleur monde de Rome et de la Grèce, savourant toutes les joies de la littérature et de l'art¹. Plus nombreux au contraire et plus solides étaient les propriétaires ruraux de la vieille roche. Les livres du temps nous ont gardé le portrait de *Sextus Roscius*, qui périt dans les proscriptions de l'an 673. Il est bien, lui aussi, le type du campagnard, du *pater familias rusticanus* : sa fortune, prise à 6,000,000 HS (437,000 *thal.* = 1,743,750 fr.), consiste presque tout entière dans ses treize domaines : il pratique lui-même, et passionnément, l'agriculture raisonnée : de voyages à Rome, il n'en fait point ou ne les fait que rarement, et quand il se montre dans la capitale, ses rudes façons contrastent avec l'élégance du sénateur, autant que son armée de grossiers

T. Pomponius Atticus.

81 av. J. C.

¹ [Nous n'ajouterons rien à ce portrait d'Atticus, l'ami de Cicéron, déjà maintes fois mentionné au cours de cette histoire, et dont le nom reviendra bien souvent encore. Nous renvoyons à la *Correspondance Cicéronienne*, et à l'élégante biographie de *Cornelius Nepos*, ceux qui seraient curieux de plus de détails. — On lira aussi avec intérêt l'étude de M. Boissier sur *Cicéron et ses amis*. — V. aussi *Dictionnaire de Smith* v^o Atticus, — et R. *Encyclop.*, de Pauly, *ibid.*]

valets de labour avec l'essain des serviteurs citadins¹. Ces braves campagnards, et les villes rustiques (*municipia rusticana*) formées par eux, surent garder bien mieux la discipline et les vieilles mœurs, la langue noble et pure des pères, que ne faisaient les cercles brillants et cosmopolites de la noblesse romaine, ou que la gent marchande, ayant partout domicile et n'étant domiciliée nulle part.

La classe des propriétaires fonciers forme bien le noyau de la nation : dès qu'il a fait sa fortune, le spéculateur se prend à vouloir compter parmi les notables du pays : il achète de la terre, et s'il ne peut devenir un *squire* romain, il en rêve le titre pour son fils. Cette classe rustique, elle se manifeste dans toute agitation politique où le peuple entre en jeu, dans tout mouvement intellectuel d'où sort et verdit quelque bourgeois littéraire. C'est en elle que l'opposition contre la nouvelle monarchie puise ses forces les meilleures : c'est elle qui suscite Varron, Lucrèce, Catulle. Jamais peut-être ne retrouverons-nous d'image plus vive et plus fraîche de cette saine vie des champs, que dans l'aimable peinture d'Arpinum, en tête du II^e livre du *Traité des lois* de Cicéron (*de Legib.*, 2, 1-3), paysage charmant, verte oasis perdue dans un terrible Sahara d'écrits volumineux et trop souvent vides.

Les pauvres.

Cependant tous ces marchands à l'esprit cultivé, tous ces agriculteurs robustes disparaissent comme étouffés derrière les deux autres classes qui dominent dans Rome, la populace qui mendie, et la haute société proprement dite. Nulle donnée statistique qui nous fasse connaître les chiffres relatifs de la misère et de la richesse : qu'on se souvienne pourtant du témoignage d'un homme politique d'il y a cinquante ans. A l'entendre, dans la population de Rome,

¹ [V. sur S. Roscius d'Amérie, *Cic. pro Sext. Roscio Amer.*, dont Cicéron défendit le fils, accusé de *parricide*, et dont les biens confisqués, en sa qualité d'anti-syllanien, avaient été adjugés à son accusateur *Chrysogonus*. C'est dans sa plaidoirie même que l'orateur romain nous fournit les détails auxquels M. Mommsen fait allusion.]

on n'eût pas pu compter 2,000 familles ayant une riche fortune bien assise (V, p. 88). Depuis lors, cette même population a changé : mais faut-il croire que la disproportion entre les riches et les pauvres ne soit pas demeurée la même ? De sérieux indices conduisent, au contraire, à l'affirmer. L'appauvrissement croissant ne se manifeste que trop dans ces foules qui se ruent aux distributions de l'annone et vers l'échoppe des racoleurs ; et quant à l'augmentation correspondante de l'opulence des riches, un écrivain contemporain en témoigne expressément, lorsque parlant de l'époque de Marius, il déclare qu'« alors, un » avoir de 2,000,000 HS (452,000 *thal.* = 570,000 fr.), » s'appelait une fortune ! » Ce que nous savons de la richesse de quelques hommes nous fournit le même enseignement. Le grand propriétaire *Lucius Domitius Ahenobarbus* [consul 700] avait promis à 20,000 soldats, 4 jugères de terre (VII, pp. 140, 246, 262, 273, 324) par tête, pris sur ses domaines : la fortune de Pompée était évaluée à 70 millions HS (5,300,000 *thal.* = 49,875,000 fr.) : celle de l'acteur Ésope¹, à 20 millions (1,520,000 *thal.* = 5,690,000 fr.). Marcus Crassus, le riche des riches, débuta dans la carrière avec 7 millions HS (530,000 *thal.* = 4,987,500 fr.) : à sa mort, après avoir jeté au peuple des sommes fabuleuses, il lui restait encore 170 millions HS (13,000,000 *thal.* = 48,750,000 fr.). Une telle richesse, à côté d'une telle pauvreté, engendrait des deux parts un mal économique et moral, tout différent en apparence, absolument identique en réalité. L'homme des basses classes ne pouvant échapper à la faim qu'en recevant son pain de l'État, la mendicité, effet et cause tour à tour de sa misère, le replongeait forcément dans la corruption et dans la paresse du prolétariat quémandeur. Au lieu d'aller au travail, le plébéien de Rome se faisait badaud de théâtre, et telle était l'affluence dans les

54 av. J.-C.

¹ [V. *infra* ch. XII, « *Mise en scène.* »]

tavernes et les *lupanars*, que les démagogues trouvaient tout avantage à mettre d'abord taverniers et souteneurs dans leurs intérêts : tel était le succès des combats de gladiateurs, symptôme et aliment de la démoralisation la plus effrénée qui eût existé jamais dans l'ancien monde, que l'on gagnait gros à en vendre les programmes. En ces temps aussi se place une innovation abominable. Ce n'est plus la loi du duel ou la libre volonté du vainqueur qui dispose de la vie ou de la mort du vaincu : désormais, le caprice des spectateurs en décide. Sur un signe, le vainqueur épargne ou tue le malheureux gisant à terre. Le métier de gladiateur est en hausse, quand la liberté est en baisse. Pendant que sur les champs de batailles, l'intrépidité, l'émulation font défaut, on les retrouve parmi les armées de l'arène, où la loi professionnelle commande au gladiateur de recevoir le coup mortel sans un cri, sans un tressaillement ; et l'on voit jusqu'à des hommes libres se vendre aux entrepreneurs comme esclaves de combat, moyennant solde et entretien¹. Les plébéiens du v^e siècle, eux aussi avaient pâti et ressenti la faim : du moins ils n'avaient point fait de leur liberté métier et marchandise ; encore moins les juristes d'alors auraient-ils, à l'aide des faux-fuyants d'une honteuse pratique, déclaré licite et engendrant action en justice le contrat immoral et illégal par lequel le nouveau gladiateur s'engageait « à se laisser » enchaîner, fouetter, brûler ou tuer, si la règle le veut.² »

¹ [Dio, 43, 24. — V. aussi *Dict. de Smith, R. antiquities, v^o Gladiatores*, — et *Real-Encycloped. de Pauly, eod. v^o*. Au temps de César, des chevaliers, et jusqu'à un fils de préteur, descendirent dans l'arène. — Un sénateur, *Fulvius Selinus*, osa même un jour demander à se donner en spectacle. César refusa.]

² [Les hommes libres qui s'engageaient comme gladiateurs étaient désignés sous le nom d'*auctorati* (Hor. *Sat.* 2, 7, 58), et leur engagement s'appelait l'*auctoramentum*. C'est Pétrone (*Satyric.* 117) qui nous a conservé la formule de leur serment : « *In verba Eumolpi* « *juravimus, uri, vinciri, verberari ferroque necari et quidquid aliud Eumolpus jussisset, tanquam legitimi gladiatores domino* « *corpora animosque religiosissime addicimus.* »]

Dans la haute société, on n'assiste point à pareils scandales : au fond, pour aller autrement, les choses n'en allaient pas mieux. L'aristocrate oisif y rivalisait avec la fainéantise du prolétaire : l'un couchait sur le pavé : l'autre demeurait jusqu'au plein jour noyé dans l'édredon. La prodigalité régnait là, sans mesure et sans goût. Dans la politique, comme au théâtre, elle allait s'étalant, au grand préjudice de tous deux. Le consulat s'achetait à des prix énormes : ainsi, dans l'été de 700, on vit payer une première *division* seule des votes, 40,000,000 HS (760,000 *thal.* = 2,820,000 fr.). Ailleurs, le luxe fou des décorations de théâtre étouffait l'intérêt artistique de la scène. Les loyers dans Rome étaient en moyenne quatre fois plus chers que dans les autres villes : une maison s'y vendit un jour 15,000,000 HS. (1,150,000 *thal.* = 4,312,500 fr.). La maison de *Marcus [Emilius] Lepidus* (consul en 676), la plus belle de Rome au temps de la mort de Sylla, trente ans plus tard, n'aurait pas été mise au centième rang parmi les palais des riches¹. Déjà nous avons dit les folies faites dans les maisons de campagne. Telle villa que je pourrais citer, à cause de son vivier magnifique, se vend 4,000,000 HS (300,000 *thal.* = 1,125,000 fr.). L'homme du bel air n'en saurait posséder moins de deux, l'une près de la capitale, dans la Sabine ou sur le Mont-Albain, l'autre à portée des bains de Campanie : il veut avoir aussi son jardin devant les portes de Rome. Et ce n'est point assez des villas : les tombeaux, vrais palais aussi, dont quelques-uns sont restés debout, attestent quel énorme amas de pierre il fallait au riche Romain pour mourir en homme du bon ton. Il ne manquait ni d'amateurs de chiens ni d'amateurs de chevaux : un cheval de luxe se payait communément 24,000 HS (1830 *thal.* = 6,862 fr. 50). On

¹ [Plin. *H. nat.* 36, 2, 8, 24. Il s'agit ici du Lépidus, père du triumvir, qui s'insurgea contre le sénat en 677, et mourut à Cosa, après avoir fui d'Italie. VI. pp. 145. 152-156.]